

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
HERAULT

Délibération 2022/19

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET**

Séance du 3 juin 2022

Date de la convocation : 30/05/2022

Date d'affichage : 30/05/2022

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants par procuration : 0

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 12

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Objet de la délibération : ELECTION ADJOINT AU MAIRE

L'an deux mil vingt-deux et le trois juin à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des mariages, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Magalie BILHAC, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Christine NOHARET, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA

Absents votants par procuration :

Absents excusés : Estelle BONNIOL, Éric BONAFE, Sébastien SILHOL,
Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Exposé :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la demande de démission de Madame Magalie BILHAC du poste de 1^{er} adjoint au maire étudiée lors du Conseil Municipal du 8 avril 2022, devait être déposée en sous-préfecture avant d'être délibérée en conseil municipal.

Elle explique au Conseil qu'une nouvelle demande a été effectuée et que M le Sous-Préfet a donné son accord pour une démission à compter du 17 mai 2022. Il convient donc procéder à une nouvelle élection. Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que Madame Magalie BILHAC reste néanmoins au sein du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis favorable du Préfet de l'Hérault en date du 17 mai 2022, procède à une nouvelle élection.

Madame Pauline SOULAIROL dépose sa candidature.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	12
Nombre de suffrages déclarés nul par le bureau	0
Nombre de suffrages exprimés	11
Majorité absolue	6
Nombre de suffrages obtenus :	11
Pauline SOULAIROL	11 voix (onze voix)

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

RETIRE la délibération 2022/10 du 8 avril 2022

PROCLAME Madame Pauline SOULAIROL deuxième adjoint au Maire qui est immédiatement installée.
APPROUVE l'élection de Mme Pauline SOULAIROL au poste de 2^{ème} adjoint déléguée au CCAS, affaires scolaires, environnement, affaires générales et de Monsieur Dominique ZARAGOZA au poste de 1^{er} adjoint délégué aux finances, à l'urbanisme, aux travaux et aux affaires générales.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Maire, Isabelle SILHOL

Sous-Préfecture de LODEVE
Date de réception de l'AR: 10/06/2022
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
1034-213401979-20220603-DE-2022_019-DE
Et publication ou notification le

